



PETITION ANTI-ORDRE

Un ordre infirmier, mais pourquoi faire Mme la Ministre ?

Avec l'appui des professionnels, la CGT interpelle la nouvelle Ministre de la Santé sur l'inutilité de l'Ordre National des Infirmiers (ONI). L'exercice professionnel quotidien des infirmier-e-s n'est en aucune manière facilité par cette instance dont l'essentiel des activités est consacré aux aspects disciplinaires. C'est pourquoi la CGT lance une pétition « Un ordre infirmier, mais pourquoi faire Mme la Ministre ? »

Privatisation de la santé

Le faible nombre d'adhérents à l'ONI, malgré les pressions, confirme que cette structure ne répond pas aux attentes des professionnels infirmiers. Confier des missions régaliennes qui devraient être assurées par l'État (démographie - formation - régulation - contrôle - discipline...) à une structure privée, s'apparente à une privatisation d'un service public. Ceci alors que ces missions devraient être assurées par les services rattachés au Ministère de la santé.

Code de déontologie des Infirmiers contradictoire

A rebours de ses promesses, la précédente Ministre de la Santé a porté la loi de « Modernisation de notre système de santé » qui a renforcé le rôle et les missions confiées aux ordres dans l'organisation sanitaire. Mme la Ministre Touraine est même allée plus loin en novembre dernier avec la publication d'un Code de déontologie des Infirmiers pourtant en contradiction avec le statut de la fonction publique. Les infirmier-e-s, quel que soit leur lieu d'exercice professionnel, se voient ainsi imposer de nouvelles « règles de conduite ».

Recours auprès du Conseil d'Etat

Cette multiplication des obligations du personnel infirmier dans un contexte d'austérité, d'augmentation d'activité et de manque d'effectifs est une aberration. La CGT a d'ores et déjà déposé plusieurs recours auprès du Conseil d'Etat, notamment sur le Code de déontologie des Infirmiers pour demander son annulation.

Dégradation des conditions de travail

Tous les moyens doivent être concentrés pour lutter contre la dégradation endémique des conditions de travail des personnels soignants. Les infirmiers aspirent à travailler dans de meilleures conditions, en nombre suffisant, avec une meilleure reconnaissance professionnelle et un meilleur salaire. L'ONI ne répond aujourd'hui à aucune de ses problématiques.

Avec cette pétition, « un ordre infirmier, pourquoi faire ? », c'est l'ensemble des professionnels de santé qui est appelé à se mobiliser pour enjoindre la nouvelle Ministre de la Santé à se saisir du sujet pour l'ONI, mais également pour tous les ordres professionnels qui souffrent des mêmes faiblesses.

Mercredi 17 mai 2017



